



# ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

- Comité Départemental N°1
- Définition des sous-unités paysagères  
Mayenne
- 04/09/2014



# ORDRE DU JOUR

CSST5 Unités et familles de paysages

- Présentation de la démarche
- Rappel de définitions
- Présentation de la carte des unités paysagères
- Principe de définition d'une unité paysagère
- Cadre du travail en séance



Vu d'ici

2

## Rappel de définitions



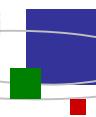
**Une unité paysagère** correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères.

Dans les Atlas de paysages, les unités paysagères sont identifiées à l'échelle du 1:100 000 ; elles correspondent à l'expression « paysage donné » employée dans la Convention Européenne du Paysage.

**Les sous-unités paysagères** sont les subdivisions des unités paysagères. Ces subdivisions se justifient par des variations des composants paysagers, variations liées à la morphologie, à la fonctionnalité, à l'usage ou une différenciation à une échelle moindre.

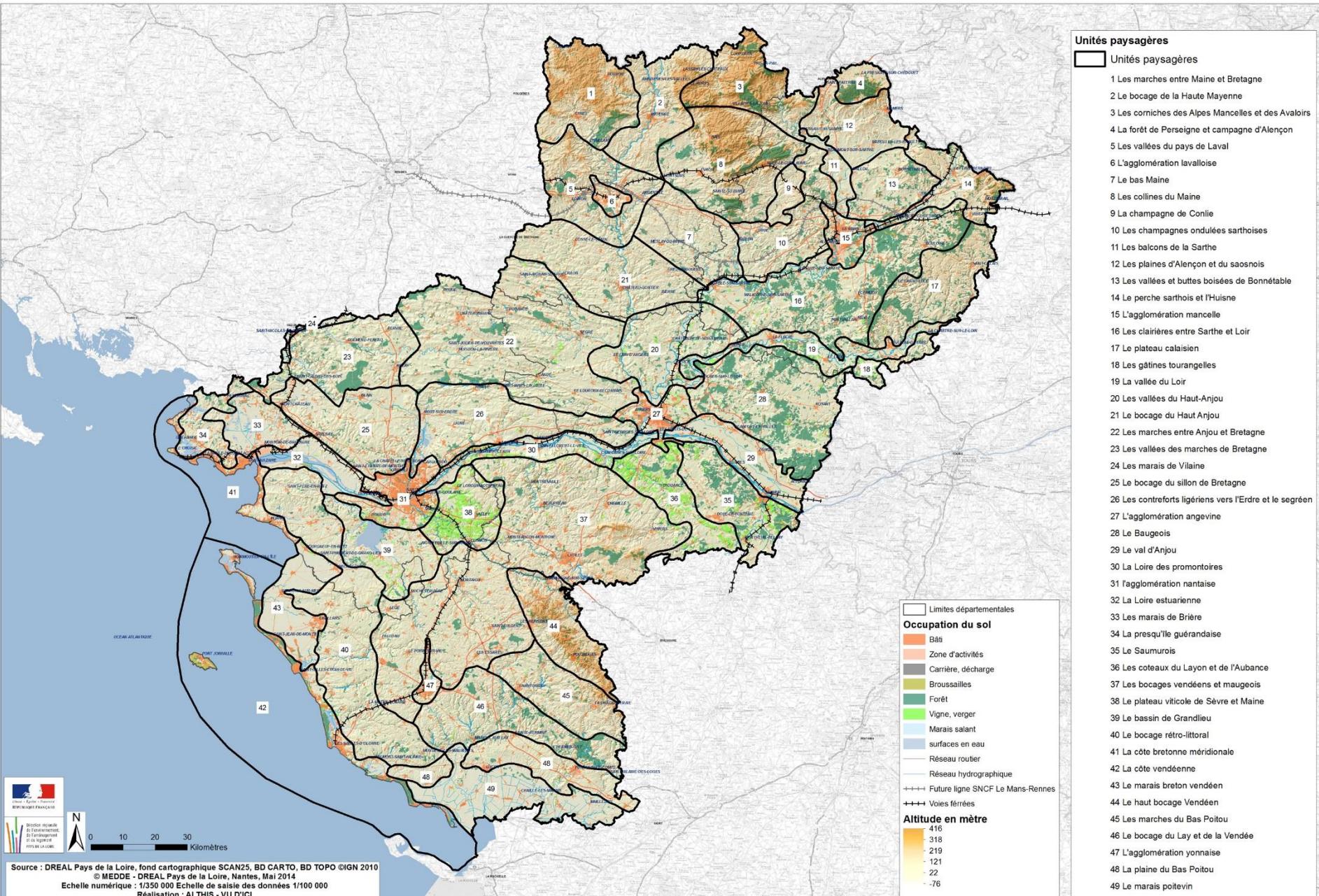
Les sous-unités paysagères, éventuellement identifiées à l'échelle de l'Atlas, peuvent permettre de faire le lien avec les inventaires paysagers réalisés à des échelles plus fines, notamment dans le cadre des SCoT ou PLU .

Vu d'ici



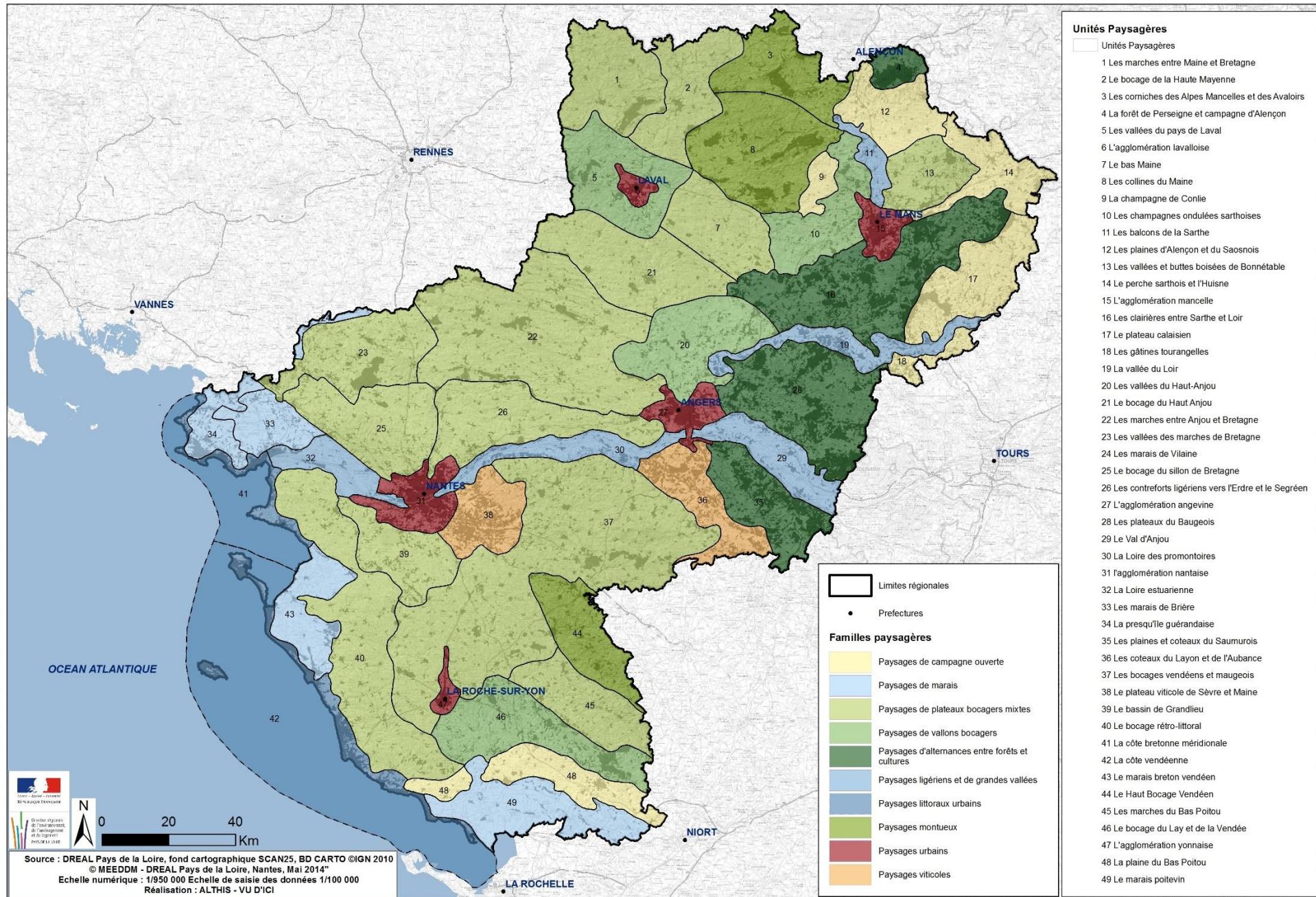
# Présentation des unités régionales

Carte des unités paysagères des Pays de la Loire



# Présentation des familles aéographiques

## Carte des familles géographiques des unités paysagères des Pays de la Loire

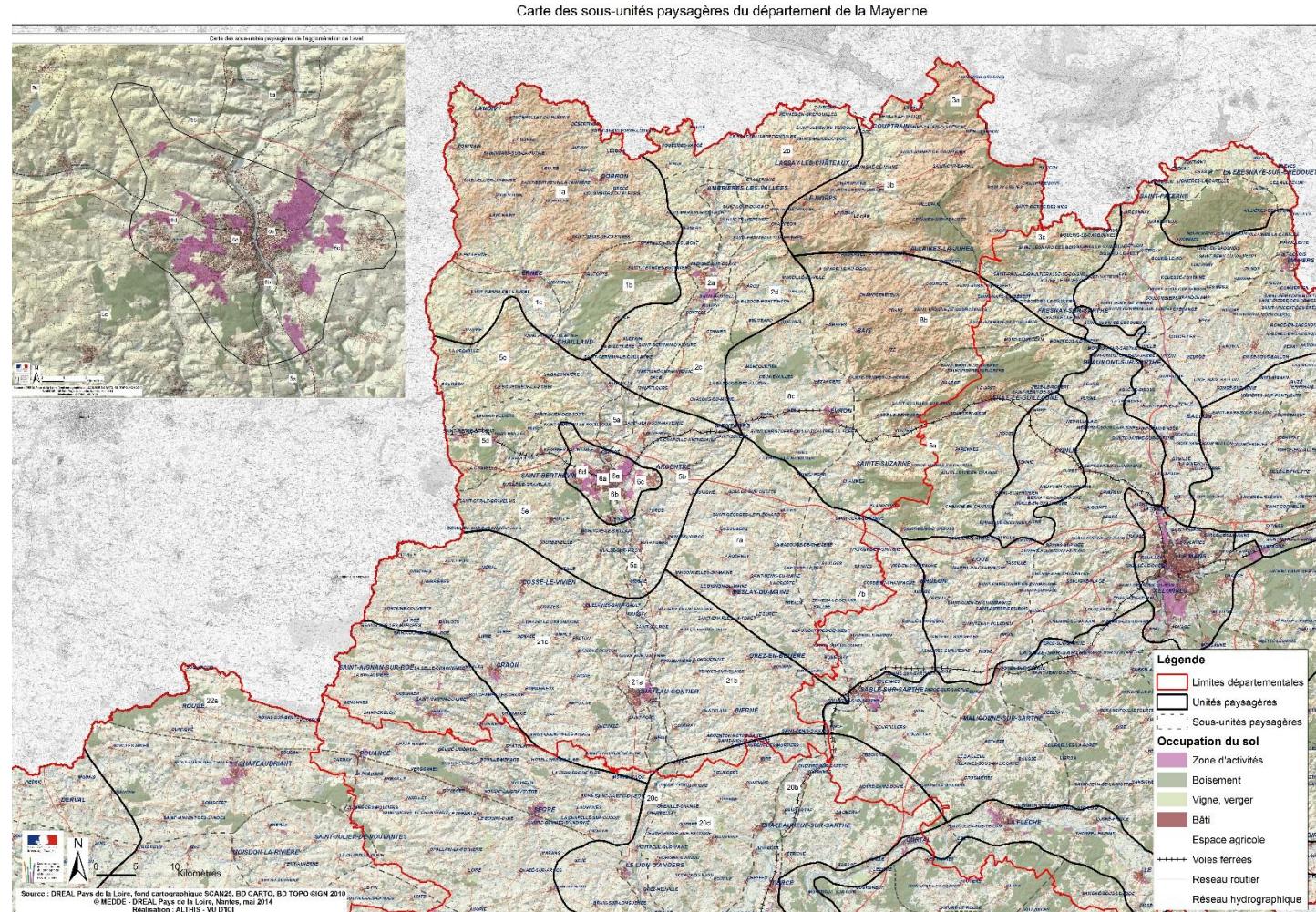


# Présentation des unités paysagères départementales

CSST5 Unités et familles de paysages



- 1 - Les marches entre Maine et Bretagne
- 2 - Le bocage de la Haute Mayenne
- 3 - Les corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs
- 5 - Les vallées du pays de Laval
- 6 - L'agglomération lavalloise
- 7 - Le bas Maine
- 8 - Les collines du Maine
- 20 - Les vallées du Haut-Anjou
- 21 - Le bocage du Haut Anjou
- 22 - Les marches entre Anjou et Bretagne



Vu d'ici



## 5 - Les vallées du pays de Laval :

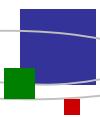
Cette unité paysagère qui enchaîse l'agglomération de Laval en subit par ailleurs les pressions. Elle se démarque par un réseau de vallées très marquées et le secteur singulier des bois et étangs de Port Brillet.

## 20 - Les vallées du Haut-Anjou :

Très proche en ambiances de l'unité paysagère du bocage du Haut Anjou, elle s'en distingue par la confluence des trois vallées (Mayenne-Sarthe-Loir) qui amène outre des jeux de covisibilités spécifiques des ambiances de prairies bocagères humides (avec les Basses Vallées d'Anjou) et des paysages horticoles (vergers...).

- Des paysages de bocage au maillage de haies plus ou moins dense
- Un relief très « moutonné » dominé par la succession des vallons
- Des paysages d'alternance
- Un habitat dispersé intégré au cadre végétal

Vu d'ici





## 1 – Les marches entre Maine et Bretagne :

Sur les hauteurs du plateau cristallin du nord ouest mayennais, cette unité paysagère se caractérise par un réseau bocager parfois encore très dense notamment à l'appui des vallées. Ces réseaux de haies sont soulignés par un maillage de fossé dans le bassin d'Ernée. La forêt de Mayenne constitue un élément marquant et singulier cette unité paysagère.

## 2 – Le bocage de la Haute Mayenne :

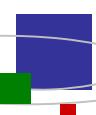
Ce grand plateau bocager quasi plan et incisé par son réseau hydrographique fait la transition notamment par la typologie architecturale entre l'Anjou et la Mayenne. La maille bocagère y est souvent très distendue voir a disparu dans certains secteur ce qui dégage de larges panoramas sur le secteur.

## 7 – Le bas Maine :

Très proche en ambiance de l'unité paysagère voisine du Haut Anjou, ce plateau bocager est marqué par la présence de grandes infrastructures qui ont contribué à faire éclater sa maille bocagère.

- Des paysages de bocage au maillage de haies plus ou moins dense
- Un relief de plateau ondulé plus ou moins incisé par le réseau hydrographique
- Des paysages d'alternance
- Un habitat dispersé intégré au cadre végétal

Vu d'ici



# Paysages de plateaux bocagers mixtes



## 21 - Le bocage du Haut Anjou :

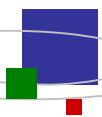
Ce grand plateau bocager quasi plan et incisé par son réseau hydrographique fait la transition notamment par la typologie architecturale entre l'Anjou et la Mayenne. La maille bocagère y est souvent très distendue voir à disparu dans certains secteur ce qui dégage de larges panoramas sur le secteur.

- Des paysages de bocage au maillage de haies plus ou moins dense
- Un relief de plateau ondulé plus ou moins incisé par le réseau hydrographique
- Des paysages d'alternance
- Un habitat dispersé intégré au cadre végétal

## 22 - Les marches entre Anjou et Bretagne :

Cette unité paysagère se distingue par un relief aux orientations (nord ouest/sud est) très marquées qui structurent fortement le paysage : vallées parallèles, jeux de covisibilités entre les crêtes et maille bocagère orienté.

Vu d'ici





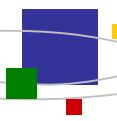
## 6 - L'agglomération lavalloise :

Organisée sur la vallée de la Mayenne, la ville de Laval est également profondément ancrée dans son territoire rural. Laval n'est pas une ville de confluence paysagère (comme peuvent l'être les autres unités). Sa silhouette marquée par les tours du château sur son promontoire rocheux, la ville, qui garde encore l'identité de son cœur patrimonial, s'est largement développée en rejoignant les quartiers résidentiels des bourgs voisins et ou en étendant ses zones d'activités (importants pôles agro-alimentaires) sur sa voie de contournement

Prosper Mérimée décrit ainsi la ville en 1836 « Il semble lorsqu'on arrive à Laval par la route de Sablé qu'on entre dans une ville du Moyen Âge. Une rue immense la traverse dans sa plus grande longueur, bordée de maisons la plupart bâties en encorbellement. On dirait des pyramides posées sur leur pointe. »

- **Une implantation historique liée à l'eau, une géographie encore présente**
- **Un paysage densément urbanisé induisant une échelle de perception limitée**
- **« Coté pile », quelques silhouettes spécifiques et identitaires notamment des cœurs historiques**
- **« Coté face », banalisation des paysages sur les zones d'extension des agglomérations et des entrées de ville, impact majeur des infrastructures**

Vu d'ici





### 3 - Les corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs :

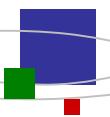
Véritable point haut de la région, cette unité paysagère se caractérise par des promontoires boisés et des vallées encaissées qui offrent toute proportion gardée des ambiances montagnardes.

### 8 – Les collines du Maine :

Dans le prolongement de l'unité paysagère précédente, les collines boisées du Maine délimitent visuellement des micro-paysages bocagers singuliers avec leur propre identité culturelle (les Couëvrons, belvédère urbain de sainte Suzanne, contreforts de la forêt de Sillé le Guillame). Ces crêtes boisées marquent les horizons des paysages de l'ouest sarthois et du nord Mayenne.

- Des reliefs qui contrastent et émergent du territoire régional, paysages insolites
- Effets de promontoire, de belvédère depuis les hauteurs, créant la surprise en lisière
- Paysages patrimoniaux, naturels & bâties

Vu d'ici



Répartition en 3 groupes autour de la carte départementale des unités paysagères validées et des sous-unités paysagères proposées:

1. Travail sur les éléments de caractère de l'unité et surtout sur les éléments particuliers qui distinguent l'unité (à l'appui de la grille)
2. Vérification des limites proposées pour les sous unités (proposition de limites alternatives éventuelles)
3. Proposition d'une dénomination alternative si besoin pour la sous unité
4. Mise en commun finale

